



Le 20 juin 2022

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR@parl.gc.ca

Étude pour favoriser une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie du Canada

La Chambre de Commerce du Canada est heureuse de participer à l'étude du Comité permanent des ressources naturelles pour [favoriser une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie du Canada](#). Comme nous sommes le plus important organisme de gens d'affaires au Canada, nous comprenons que l'économie et l'environnement doivent évoluer ensemble. Il est essentiel de combiner les initiatives environnementales et économiques pour atteindre la carboneutralité et accroître la prospérité de tous les Canadiens.

La voie à suivre par le Canada pour atteindre la carboneutralité se doit d'être compétitive, de favoriser les investissements, de créer des emplois pour les Canadiens et de promouvoir l'innovation. Les investissements qui soutiennent les transitions menées par les entreprises, le développement de marchés des droits d'émission et un environnement commercial prévisible sont essentiels pour atteindre ces objectifs. Le milieu des affaires du Canada est impatient de prendre en main le développement du cadre stratégique pour la carboneutralité afin d'offrir les meilleures possibilités économiques à la prochaine génération.

Afin de générer une croissance durable, les entreprises canadiennes doivent avoir les capitaux et la capacité de combler les besoins en matière de main-d'œuvre. Les politiques du gouvernement doivent soutenir les conditions qui permettront aux entreprises d'être inclusives, d'investir et de grandir. La prospérité de tous dépend d'un milieu d'affaires fort pouvant innover, attirer les talents et les capitaux, et pénétrer de nouveaux marchés. Les Canadiens de tous les secteurs, les régions et les milieux doivent pouvoir participer à la population active et profiter des retombées.

Néanmoins, le Canada est confronté à des défis de taille pour réaliser une transition ordonnée vers la carboneutralité.

Dans son rapport [Une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone](#) de 2022, le commissaire à l'environnement et au développement durable signale que le Canada est en retard dans ses projets visant à aider les travailleurs de l'industrie des combustibles fossiles à effectuer la transition vers une économie basée sur l'énergie verte. Il souligne que le gouvernement du Canada a seulement mis en place quatre des dix recommandations de 2018 du Groupe de travail sur la transition équitable, qui a mené de vastes consultations auprès des communautés, des travailleurs et de l'industrie. De plus, le rapport a révélé que dans le cas de l'élimination du charbon, la transition a été traitée comme une affaire courante, elle a reposé sur des mécanismes et des programmes existants comme le régime d'assurance-emploi pour offrir du soutien.

Fait tout aussi préoccupant, les entreprises canadiennes continuent d'être confrontées à des problèmes persistants en lien avec les pénuries de main-d'œuvre. Dans le cadre de l'examen réalisé par la Chambre de Commerce du Canada de l'[Enquête canadienne sur la situation des](#)

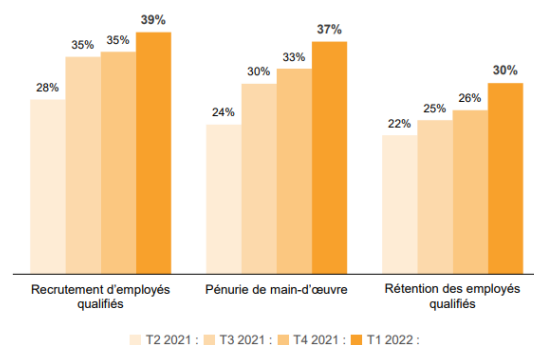
[entreprises Q1 2022](#)¹, pour laquelle près de 18 000 entreprises ont été interrogées, nous avons constaté que les entreprises mentionnent qu'elles peinent encore à embaucher du personnel et à le conserver. De plus, 60 % des répondants ont mentionné qu'ils allaient prendre des mesures plus proactives au cours de la prochaine année pour remédier à la pénurie de talents, comme augmenter les salaires offerts aux employés existants (45 %), augmenter les salaires offerts aux nouveaux employés (24 %), offrir des horaires flexibles (23 %) et encourager les employés à participer à des formations sur le lieu de travail (20 %). Malgré ces changements, le secteur privé continue d'être confronté à des défis en matière de main-d'œuvre, comme en témoignent les graphiques suivants :



Les pénuries de main-d'œuvre causent des difficultés aux entreprises pour attirer et retenir les employés, le Québec étant le plus affecté.

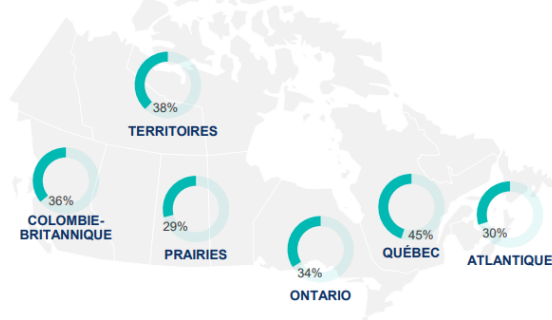
LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA MAIN-D'ŒUVRE N'ONT CESSÉ D'AUGMENTER POUR LES ENTREPRISES AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE.

Au cours des trois prochains mois, lesquels des éléments suivants sont susceptibles de constituer des obstacles pour votre entreprise?
% des répondants, par obstacle à la main-d'œuvre



LES ENTREPRISES DU QUÉBEC FONT FACE À DES DÉFIS PLUS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT ET DE RÉTENTION DES EMPLOYÉS QUE LE RESTE DU CANADA.

Au cours des trois prochains mois, lesquels des éléments suivants sont susceptibles de constituer des obstacles pour votre entreprise?
% de répondants en moyenne par obstacles à la main-d'œuvre, par région



¹ L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises est une initiative de la Chambre de Commerce du Canada et de Statistique Canada lancée au printemps 2020 pour faire en sorte que les décideurs détiennent des données opportunes et pertinentes sur la situation des entreprises et sur la manière dont elles se préparent à la reprise éventuelle. L'enquête trimestrielle évalue les questions comme l'incidence de la COVID-19 sur les entreprises, les changements faits par les entreprises pour s'adapter aux restrictions en constantes évolutions et les défis auxquels elles s'attendent à faire face alors que la reprise s'amorce.



Le secteur de l'hébergement et de la restauration est le plus touché par les problèmes de main-d'œuvre.

LES DÉFIS LIÉS À LA MAIN-D'ŒUVRE TOUCHENT CERTAINES INDUSTRIES BEAUCOUP PLUS QUE D'AUTRES.

Au cours des trois prochains mois, lesquels des éléments suivants sont susceptibles de constituer des obstacles pour votre entreprise?

% des répondants, par secteur

	Recrutement d'employés qualifiés	Pénurie de main-d'œuvre	Rétention des employés qualifiés
Tous secteurs confondus¹	39 %	37 %	30 %
1 Hébergement et restauration	46 %	65 %	47 %
Construction	54 %	49 %	40 %
Fabrication	51 %	48 %	38 %
Commerce de détail	41 %	46 %	31 %
Soins de santé et assistance sociale	42 %	36 %	38 %
Services administratifs et de soutien	40 %	43 %	31 %
Commerce de gros	34 %	41 %	27 %
Industrie de l'information et la culture	37 %	30 %	33 %
Arts, spectacles et loisirs	36 %	32 %	25 %
Autres services	36 %	29 %	29 %
Mines, carrières et extraction de pétrole et de gaz	34 %	27 %	24 %
Finance et assurance	36 %	24 %	22 %
Transport et entreposage	31 %	32 %	16 %
Agriculture, foresterie et pêches	25 %	28 %	19 %
2 Services professionnels, scientifiques et techniques	28 %	19 %	24 %
Immobilier, location et location à bail	24 %	21 %	18 %

¹ Les secteurs sont classés par ordre décroissant en fonction du pourcentage moyen de pénurie de main-d'œuvre, de recrutement d'employés qualifiés et de rétention d'employés qualifiés.

Plus faible % d'entreprises | Plus grand % d'entreprises

1 Deux tiers des entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration considère la pénurie de main-d'œuvre comme un défi important à court terme. La construction et l'industrie manufacturière prévoient les plus grands défis en matière de recrutement.

2 L'agriculture, la foresterie et la pêche, les services professionnels et l'immobilier sont les moins susceptibles de s'attendre à des difficultés liées à la main-d'œuvre.

3 Le recrutement d'employés qualifiés est le défi le plus répandu, au moins 30 % des entreprises de 13 des 16 secteurs prévoyant qu'il s'agira d'un obstacle à court terme.

Ces défis en lien avec la main-d'œuvre s'inscrivent dans le contexte des succès mitigés du gouvernement fédéral à atteindre ses cibles d'émission. Depuis 2005, le Canada n'a réussi qu'à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 739 à 730 mégatonnes d'équivalent en dioxyde de carbone. Pourtant, le gouvernement du Canada vise à réduire ses émissions de 287 mégatonnes entre 2023 et 2030. Une telle ambition doit s'accompagner d'un financement, d'un programme et d'un soutien solides.

Bien qu'il n'y ait pas de solution facile pour régler les problèmes de main-d'œuvre tout en réduisant les émissions, la Chambre de commerce du Canada croit que le Canada a besoin d'une stratégie globale qui s'intéresse à l'immigration, au recyclage et au perfectionnement professionnel, aux nouvelles approches en matière de formation et aux systèmes de gestion des réservoirs de talents qui fonctionnent tous en synergie. Dans cette perspective, la Chambre de commerce du Canada aimerait que les recommandations suivantes soient étudiées :

- 1. Concentrer les efforts pour soutenir les emplois durables.** Le Canada doit développer la main-d'œuvre pour assurer des possibilités d'emploi dans les secteurs existants et émergents. Une stratégie d'emploi durable doit mettre l'accent sur la décarbonisation des industries existantes (p. ex. le pétrole et l'essence), l'augmentation des soutiens aux secteurs établis de l'énergie verte (p. ex. l'énergie nucléaire, éolienne et solaire), et le développement des capacités de la main-d'œuvre dans les domaines en émergence (p. ex. l'hydrogène et le stockage de l'énergie).
- 2. Renforcer la collaboration entre les gouvernements, les employeurs et les établissements d'enseignement.** Les pénuries de main-d'œuvre qualifiée sont un obstacle à l'épanouissement d'une économie verte. Le gouvernement du Canada peut servir de lien entre le milieu universitaire, les organismes de certification (p. ex. les sociétés professionnelles et les organismes de normalisation), et l'industrie pour garantir que tous les Canadiens disposent des compétences nécessaires pour se distinguer dans une économie carboneutre. De plus, le gouvernement du Canada doit travailler à améliorer l'accessibilité et la reconnaissance des compétences des nouveaux immigrants pour qu'ils puissent pleinement prendre part à la population active qualifiée.

3. **Créer des possibilités de recyclage et de perfectionnement professionnel flexibles, accessibles et commodes.** Développer une culture d'apprentissage continu créé des réservoirs de talents au moyen de programmes de jumelage ciblés. Cette approche aidera à renforcer la résilience des employés et des entreprises, réduire les risques pour tous les groupes et créer une main-d'œuvre plus diversifiée. Le gouvernement du Canada doit travailler à optimiser les programmes d'assurance-emploi actuels et à mettre en place des stratégies fiscales et budgétaires qui encouragent les employeurs et les employés à investir dans l'apprentissage continu, en milieu de travail et en augmentant le niveau d'études ou le degré de qualification technique. Les programmes actuels doivent être évalués tous les trois à cinq ans pour s'harmoniser avec les cibles de la *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité*.
4. **Effectuer une transformation énergétique fondée sur des données.** Notre aptitude à assurer une transformation équitable du secteur de l'énergie sera entravée par notre manque de données et de compréhension. Il est difficile d'évaluer à quel point les divers travailleurs et les entreprises seront touchés par la transition énergétique, particulièrement les groupes qui sont sous-représentés dans les recherches en cours. Comme le passage à la carboneutralité peut toucher de manière disproportionnée les Canadiens défavorisés et marginalisés, le gouvernement du Canada doit multiplier les efforts et le financement à l'endroit des projets de recherche socioéconomique et de la collecte de données pour mieux saisir les répercussions et les retombées.
5. **Créer de nouveaux débouchés pour que les entreprises appartenant à des personnes issues de la diversité et celles dont le personnel est diversifié puissent obtenir des contrats fédéraux et travailler avec l'industrie sur des projets de décarbonisation recevant des fonds du gouvernement.** Les barrières discriminatoires ont longtemps limité la capacité entrepreneuriale de la plupart des entreprises dirigées par des membres de la diversité, des peuples autochtones et des minorités visibles. Le passage à la carboneutralité est une occasion unique pour les Canadiens traditionnellement marginalisés d'obtenir des contrats de marché public et de travailler en partenariat avec les promoteurs de projets du secteur privé sur des projets recevant des fonds du gouvernement pour la décarbonisation. C'est aussi l'occasion d'explorer une nouvelle voie vers la réconciliation, celle de la participation accrue des Autochtones à l'avenir énergétique du Canada, en facilitant l'accès au capital et à l'actionnariat pour les projets de transition énergétique et/ou les technologies de décarbonisation.
6. **Adopter une approche régionale au développement de la main-d'œuvre et à la transformation de l'énergie.** La Chambre de commerce du Canada conçoit que l'approche de chacune des provinces à la décarbonisation et au développement de la main-d'œuvre sera déterminée par l'infrastructure existante, la disponibilité des ressources naturelles ainsi le contexte politique et réglementaire. C'est pourquoi nous accueillons favorablement les tables de concertation régionales sur l'énergie et les ressources de Ressources naturelles Canada. Les défis et les possibilités d'emploi en région relèvent de tous les ordres de gouvernement et doivent donc être une priorité à ces tables.

Une stratégie d'emploi durable est essentielle pour garantir la réussite de la transformation énergétique du Canada. Nous devons donc viser à encourager plus qu'une simple formation

professionnelle. Le gouvernement du Canada doit aider à attirer, à conserver et à perfectionner le personnel qualifié, tout en garantissant des débouchés pour les Canadiens traditionnellement marginalisés.

Surtout, une stratégie d'emploi durable doit être accompagnée d'une approche pratique, fondée sur des principes, mais souple, de la réduction des émissions, une approche qui reconnaît les possibilités nationales et mondiales de leadership en matière de climat.

En terminant, la Chambre de commerce du Canada est heureuse de poursuivre le dialogue sur cet important sujet avec le Comité permanent des ressources naturelles. Les membres du [Conseil pour la carboneutralité](#) ainsi qu'un vaste réseau sont prêts à soutenir des politiques efficaces et durables en matière de carboneutralité au Canada. Ensemble, nous pouvons promouvoir un avenir énergétique à faibles émissions qui permettra au Canada de profiter pleinement des avantages qu'offre la carboneutralité.

Merci de votre attention.

Mémoire soumis par :

David Billedeau

Directeur principal, Ressources naturelles, environnement et durabilité

Chambre de commerce du Canada

dbilledeau@chamber.ca